



Bulletin municipal numéro 6- Octobre 2016 page 1 de 2

L'Organisme de bassins versants de Kamouraska, L'Islet et Rivière-du-Loup (OBAKIR) vous transmet son sixième bulletin d'information entièrement destiné au monde municipal. La parution de ce bulletin fait partie de l'une des nombreuses actions du Plan directeur de l'eau (PDE) de l'organisme, permettant de mettre en place la gestion de l'eau par bassin versant. Si vous avez des questions ou si vous aimeriez qu'un bulletin traite d'un sujet particulier, n'hésitez pas à nous en informer! Bonne lecture!

## Une bonne qualité de l'eau brute

- Permet de réduire les frais de production d'eau potable pour une municipalité (approvisionnement, traitement, distribution, entretien et renouvellement des infrastructures);
- Offre une eau de meilleure qualité aux consommateurs avec moins de produits chimiques;
- Réduit les risques sur la santé humaine.

*Les analyses de vulnérabilité des sources destinées à l'alimentation en eau potable au Québec, à réaliser par les municipalités d'ici 2021, constituent un premier pas pour assurer une meilleure protection des sources d'eau potable municipales. (Voir le bulletin municipal numéro 5 de février 2016)*

OBAKIR effectue mensuellement le suivi de la qualité de l'eau brute dans le secteur aval des rivières Saint-Jean, Ouelle, Kamouraska, Fouquette, du Loup et Verte. Les résultats de ces échantillonnages permettent d'avoir un aperçu de la qualité de l'eau brute d'un point de vue physico-chimique.

## Une bonne eau brute pour une eau potable de qualité : des outils pour vous aider

- Programme d'excellence en eau potable (PEXEP) – Réseau Environnement
- Municipalité Écon'eau – Réseau Environnement
- Programme d'économie d'eau potable – Réseau Environnement
- Stratégie québécoise d'économie d'eau potable - MAMOT
- Stratégie de protection et de conservation des sources destinées à l'alimentation en eau potable – MDDELCC
- Bulletin Eaux municipales - MDDELCC

## Et les puits privés?

Les propriétaires de puits individuels sont responsables de la sécurité de leur eau. Une analyse microbiologique de l'eau devrait être effectuée au moins 2 fois par année (printemps et automne). En cas de contamination, il est possible de faire la désinfection du puits. Une procédure existe sur le site du MDDELCC.

- S  
E  
C  
E  
S
- Puits privés : <http://www.mddelcc.gouv.qc.ca/eau/potable/depliant/#qualite>
  - <http://sante.gouv.qc.ca/conseils-et-prevention/contamination-de-l-eau-potable-d-un-puits/principaux-contaminants/>
  - Nitrites-nitrates : <http://www.cisss-bsl.gouv.qc.ca/sites/default/files/fichier/nitrates-nitrites.pdf>
  - Manganèse et fer : [http://www.cisss-bsl.gouv.qc.ca/sites/default/files/fichier/fer\\_et\\_manganese.pdf](http://www.cisss-bsl.gouv.qc.ca/sites/default/files/fichier/fer_et_manganese.pdf)
  - Désinfecter un puits : [http://www.mddelcc.gouv.qc.ca/eau/souterraines/puits/qualite\\_eau.htm#quoifaire](http://www.mddelcc.gouv.qc.ca/eau/souterraines/puits/qualite_eau.htm#quoifaire)
  - Plomb : <http://sante.gouv.qc.ca/conseils-et-prevention/contamination-de-l-eau-potable/plomb/>
  - [http://www.passeportsante.net/fr/Maux/Problemes/Fiche.aspx?doc=intoxication\\_plomb\\_pm](http://www.passeportsante.net/fr/Maux/Problemes/Fiche.aspx?doc=intoxication_plomb_pm)
  - Fluorure :- [http://st-martin.qc.ca/IMG/pdf/Fiche\\_6\\_Fluorure\\_Finale.pdf](http://st-martin.qc.ca/IMG/pdf/Fiche_6_Fluorure_Finale.pdf)
  - <http://www.reseau-environnement.com/lassociation-recommande-de-ne-pas-proceder-a-la-fluoruration-de-leau/>
  - Règlement sur la qualité de l'eau potable (RQEP) : <http://legisquebec.gouv.qc.ca/fr/pdf/cr/Q-2,%20R.%2040.pdf>
  - Réseau Environnement : <http://www.reseau-environnement.com/fr/accueil>
  - OBAKIR, Fiches 12 à 14 du diagnostic. <http://www.obakir.qc.ca/documentation/portraits-diagnostic-et-pdes/>
  - Recommandations pour la qualité de l'eau potable au Canada : [http://www.hc-sc.gc.ca/ewh-semt/pubs/water-eau/sum\\_guide-res\\_recom/index-fra.php#t2](http://www.hc-sc.gc.ca/ewh-semt/pubs/water-eau/sum_guide-res_recom/index-fra.php#t2)
  - Bulletin Eaux municipales : <http://www.mddelcc.gouv.qc.ca/eau/bulletin/inscription.asp>

## Les contaminants

Les responsables d'un système de distribution d'eau destinée à la consommation humaine doivent s'assurer de rencontrer les normes mentionnées à l'intérieur du règlement sur la qualité de l'eau potable (RQEP) du MDDELCC. Ces normes de qualité sont basées sur des paramètres microbiologiques, des substances organiques et inorganiques, la turbidité et des substances radioactives. Dans le tableau suivant, vous retrouverez certains contaminants suivi dans le cadre du RQEP, ils sont également susceptibles de se retrouver dans l'eau des puits privés.

Contaminants	Provenance
Nitrites-nitrates	D'origine naturelle; par lessivage ou ruissellement provenant de son utilisation comme engrais; du fumier et des eaux usées domestiques; peut être le résultat d'un excès d'ammoniac ou de nitrification dans le réseau de distribution.
Plomb	D'origine naturelle (érosion des roches et des sols); rejets industriels; relargage à partir du matériel de plomberie (tuyaux, soudures, raccords en laiton et branchements en plomb); combustibles fossiles.
Coliformes fécaux, <i>Escherichia coli</i> ou bactéries entérocoques	Matières fécales humaines ou animales.
Coliformes totaux ou bactéries atypiques	Matières fécales humaines ou animales; naturellement présents dans l'eau, les sols et la végétation.
Trihalométhanes	Sous-produits de la rencontre avec le chlore et certaines matières organiques (végétation, feuilles mortes, etc.) déjà présente dans l'eau à traiter; effluents industriels.
Fluorure	D'origine naturelle (érosion des roches et des sols); peut aussi être ajouté volontairement dans le réseau de distribution municipal en prévention de la carie dentaire.
Arsenic	D'origine naturelle (érosion et vieillissement des sols, des minéraux et des minerais); rejets d'exploitations minières; effluents industriels.
Baryum	D'origine naturelle; émissions ou déversements d'origine industrielle.
Uranium	D'origine naturelle (érosion et vieillissement des sols, des minéraux et des minerais); effluents industriels, engrais phosphatés.



Le manganèse et le fer ne font pas partie de la liste des éléments à suivre selon le règlement sur la qualité de l'eau potable. Toutefois, selon les recommandations pour la qualité de l'eau au Canada, les problèmes associés aux quantités de manganèse et de fer sont principalement esthétiques et gustatifs. En trop grande quantité, ces substances peuvent tout de même avoir des effets négatifs sur la santé.

